

CHAPITRE 2

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Les entrées – les départs – le passage de contrat à carrière pour les officiers et les sous-officiers – les avancements – les mutations – le personnel militaire et civil concerné par les restructurations

Les données relatives aux mouvements de personnel militaire intervenus en 2010 confirment la tendance amorcée en 2008 d'une diminution globale des effectifs (- 2,4 % de militaires par rapport à 2009).

En 2010, 19 914 recrutements de militaires ont été effectués, soit une baisse de 9,8 % par rapport à 2009. La majorité des recrutements a été réalisée par l'armée de terre, avec 75,1 % des entrées.

L'évolution des recrutements par rapport à 2009 est à la baisse dans toutes les catégories : - 6,3 % chez les officiers ; - 1,5 % chez les sous-officiers ; - 6,1 % chez les militaires du rang ; - 34,3 % chez les volontaires.

Parallèlement, 26 965 départs⁽¹⁾ ont été enregistrés, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2009. 68,4 % de ces départs concernent l'armée de terre.

Les promotions par changement de catégorie ont bénéficié à 3 885 militaires contre 4 328 en 2009, soit une baisse de 10,2 %.

S'agissant du personnel civil, l'évolution des flux est caractérisée par une hausse sensible des départs. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de diminution globale des effectifs (- 3,3 % de civils par rapport à 2009).

En 2010, 2 314 agents civils ont été recrutés contre 2 143 en 2009, soit une augmentation de 8 %. Cette hausse résulte conjointement de l'accroissement du recrutement d'agents titulaires (1 165 ont été recrutés en 2010 contre 1 012 en 2009, soit une progression de 15 %) et du recrutement d'agents non titulaires (1 149 ont été recrutés en 2010 contre 1 090 en 2009, soit une progression de 5,4 %). Par ailleurs, le flux

Chiffres-clés

Militaires :

19 914 recrutements, dont
2 298 personnels féminins

26 965 départs⁽¹⁾

3 885 militaires ayant bénéficié d'une promotion par changement de catégorie

Civils :

2 314 recrutements

3 838 départs

84 personnels handicapés recrutés dont 42 personnels féminins,
119 titularisés

(1) Décès compris.

de militaires intégrés au titre de l'article L. 4139-2, s'élève à 497 en 2010. Ces chiffres prennent en compte les effectifs de la deuxième vague d'intégration de 2009 (220) et l'intégralité de la vague 2010 (277).

Parallèlement, 3 838 agents civils ont quitté la Défense en 2010 contre 3 182 en 2009, soit une hausse des départs de 20,6 %.

Concernant le personnel handicapé, 84 agents handicapés ont été recrutés en 2010, ce qui porte à 1 090 le total des recrutements effectués par cette voie depuis 2001. Par ailleurs, 119 agents handicapés ont été titularisés.

2.1 - LES ENTRÉES

2.1.1 - Personnel militaire de carrière, sous contrat ou volontaire (hors gendarmerie)

2.1.1.1 - Recrutement direct⁽²⁾ par catégorie et par armée

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES	TOTAL	%
TERRE	451	988	11 999	1 526	14 964	75,1
MARINE	106	676	1 020	512	2 314	11,6
AIR	148	1 074	714	63	1 999	10,1
SSA	200	217	0	84	501	2,5
SEA	3	1	70	0	74	0,4
DGA	62	-	-	0	62	0,3
TOTAL	970	2 956	13 803	2 185	19 914	100,0
%	4,9	14,8	69,3	11,0	100,0	

Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

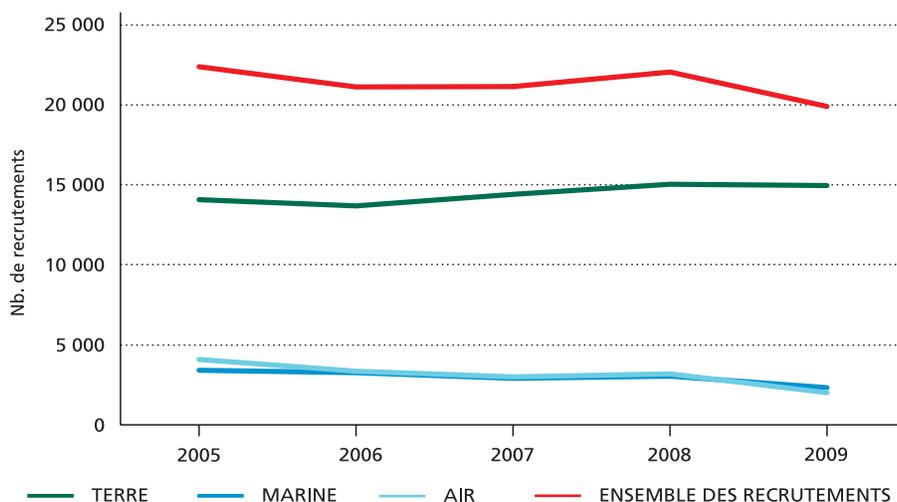
Champ : personnel militaire de carrière et sous contrat recruté au cours de l'année 2010

Lecture : 62 officiers ont été recrutés par la DGA au cours de l'année 2010

NB : l'écart marginal parfois constaté dans les totaux est dû aux arrondis.

(2) Issus de la société civile.

2.1.1.2 - Évolution des recrutements directs⁽³⁾ depuis 5 ans



Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.
Champ : personnel militaire de carrière et sous contrat recruté au cours de l'année 2010

2.1.1.3 - Recrutement direct⁽³⁾ du personnel militaire féminin par catégorie et par armée

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES	TOTAL	%
TERRE	87	157	830	104	1 178	51,2
MARINE	14	102	130	174	420	18,3
AIR	23	177	162	14	376	16,4
SSA	92	174		49	315	13,7
SEA	0	0	2	0	2	0,1
DGA	7	-	-	0	7	0,3
TOTAL	223	610	1 124	341	2 298	100,0
%	9,8	26,5	48,9	14,8	100,0	
<i>RAPPEL 2009</i>	<i>293</i>	<i>722</i>	<i>1 433</i>	<i>645</i>	<i>3 093</i>	
<i>RAPPEL 2008</i>	<i>307</i>	<i>766</i>	<i>1 396</i>	<i>670</i>	<i>3 139</i>	

Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.
Champ : personnel militaire féminin de carrière ou sous contrat recruté au cours de l'année 2010
Lecture : 7 officiers de sexe féminin ont été recrutés par la DGA au cours de l'année 2010

Nota : Les élèves ayant vocation à devenir sous-officiers ou officiers sont comptabilisés dans la catégorie dans laquelle ils sont destinés à servir.

(3) Issus de la société civile.

2.1.2 - Personnel civil

2.1.2.1 - Recrutement du personnel titulaire par catégorie et par armée⁽⁴⁾

	CAT. A	CAT. B	CAT. C	TOTAL	%
TERRE	23	117	156	296	25,4
MARINE	8	46	51	105	9,0
AIR	6	39	37	82	7,0
SSA	2	39	117	158	13,6
SEA	3	11	0	14	1,2
DGA	36	48	13	97	8,3
SGA	59	120	46	225	19,3
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	37	111	40	188	16,2
TOTAL	174	531	460	1 165	100,0
%	14,9	45,6	39,5	100,0	
<i>RAPPEL 2009</i>	<i>137</i>	<i>297</i>	<i>578</i>	<i>1 012</i>	
<i>RAPPEL 2008</i>	<i>99</i>	<i>117</i>	<i>402</i>	<i>618</i>	

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire recruté au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 37 agents de catégorie A ont été recrutés par les autres services ministériels au cours de l'année 2010

* SID, APM, CGA, PIA.

2.1.2.2 - Recrutement du personnel titulaire par catégorie et par voie d'accès⁽⁴⁾

	CAT. A	CAT. B	CAT. C	TOTAL
CONCOURS INTERMINISTÉRIELS*	41	-	-	41
CONCOURS DÉFENSE ET RECRUTEMENTS DIRECTS	90	157	210	457
TITULARISATIONS DE CONTRACTUELS**	4	14	101	119
INTÉGRATIONS DE MILITAIRES	39	360	149	548
- L 4139-2	39	335	123	497
- EMPLOIS RÉSERVÉS	0	25	26	51
TOTAL	174	531	460	1 165

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire recruté au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 39 militaires ont été intégrés dans le personnel civil de catégorie A au cours de l'année 2010

* Concerne les administrateurs civils recrutés par la voie de l'ENA et les attachés recrutés par la voie des IRA.

** Recrutement au titre de la législation sur les travailleurs handicapés.

(4) Hors réintégration de personnel.

2.1.2.3 - Recrutement du personnel non titulaire par niveau et par type de contrat

	Niv. I	Niv. II	Niv. III	TOTAL
CDD*	174	51	613	838
AUTRES CONTRATS	248	63	1 688	1 999
- ICT/TCT	248	63	0	311
- VACATAIRES	0	0	1 688	1 688
TOTAL	422	114	2 301	2 837

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil non titulaire recruté au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 1 688 vacataires ont été recrutés en niveau III au cours de l'année 2010

* Hors apprentis, personnel de recrutement local (PRL) et transformation CDD en CDI.

2.1.2.4 - Recrutement du personnel ouvrier de l'État

Le recrutement de personnel ouvrier de l'État est suspendu.

2.1.2.5 - Total des recrutements du personnel civil par catégorie

	CAT. A/ NIV. I	CAT. B/ NIV. II	CAT. C/ NIV. III	OE	TOTAL	%
TITULAIRES	174	531	460	-	1 165	50,3
NON TITULAIRES*	422	114	613	-	1 149	49,7
OE	-	-	-	0	0	0,0
TOTAL	596	645	1 073	0	2 314	100,0
%	25,7	27,9	46,4	0,0	100,0	

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État recruté au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 422 agents non titulaires ont été recrutés en niveau I au cours de l'année 2010

* Hors vacataires, PRL, apprentis et transformation de CDD en CDI.

NB : l'écart marginal parfois constaté dans les totaux est dû aux arrondis.

2.1.2.6 - Autres entrées

	CAT. A/ NIV. I	CAT. B/ NIV. II	CAT. C/ NIV. III	OE	TOTAL
TITULAIRES*	129	88	223	-	440
NON TITULAIRES**	5	1	3	-	9
OE***	-	-	-	154	154
TOTAL	134	89	226	154	603

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État réintégré au cours de l'année 2010

Lecture : 5 agents non titulaires ont été réintégré en niveau I au cours de l'année 2010

* Réintégration après détachement, mise à disposition, congé de longue maladie, disponibilité, congé parental.

** Réintégration après congé sans traitement, congé de grave maladie, congé parental.

*** Réintégration après retour GIAT et DCNS, congé sans salaire, congé de longue durée, congé parental et recrutement d'agents sous convention collective issus de GIAT.

2.1.2.7 - Transformation de CDD en CDI pour les agents non titulaires

	Niv. I	Niv. II	Niv. III	TOTAL
	9	3	3	15

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

NB : concerne uniquement les agents non titulaires recrutés en application de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.

2.1.3 - L'insertion professionnelle du personnel handicapé

2.1.3.1 - Le Plan Handicap 2009-2011

La loi du 10 juillet 1987 a instauré depuis 1991, pour l'ensemble des employeurs publics et privés, l'obligation d'employer des personnes handicapées, des mutilés de guerre et assimilés à hauteur de 6 % de leurs effectifs. La loi du 11 février 2005 a renforcé cette obligation en instituant un Fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH), chargé de recueillir les contributions des employeurs publics (et privés) qui n'atteignent pas ce taux.

Le Plan Handicap 2009-2011, programme d'action triennal en faveur de l'insertion des personnes handicapées, vise à donner à chaque travailleur handicapé les moyens et l'environnement nécessaires à son intégration professionnelle⁽⁵⁾.

Le recensement effectué en vue de la déclaration au FIPH a fait apparaître un taux d'emploi à la Défense de 6,04 % en 2010 contre 5,95 % en 2009.

L'intégration des travailleurs handicapés peut nécessiter la réalisation de certains aménagements techniques du poste de travail ou de l'environnement. La direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD) assure le suivi et le financement de ces aménagements de poste, en liaison avec les employeurs et le réseau social.

En 2010, 108 aménagements de poste ont été effectués pour un montant de 323,7 K€, dont 17,3 K€ en aménagements lourds. Depuis 2002, le ministère a ainsi financé 438 aménagements de postes, pour un coût total de 1 698,4 K€⁽⁶⁾.

(5) cf. aussi sur ce sujet le chapitre 6 (les conditions de travail).

(6) cf. aussi sur ce sujet le chapitre 8 (la politique sociale)

2.1.3.2 - Le recrutement

Afin d'optimiser les recrutements, le mode contractuel a été développé. Il présente l'avantage de permettre à l'agent ainsi recruté comme contractuel d'être ensuite titularisé dans un corps sur un poste de fonctionnaire vacant.

En 2010, le ministère a recruté 84 agents handicapés par la voie contractuelle initiale. Ce chiffre porte à 1 090 le total des recrutements effectués par cette voie depuis 2001.

Cette progression continue a permis d'atteindre en 2010 l'objectif du taux de 6 % fixé par la loi.

		CAT. A/ NIV. I	CAT. B/ NIV. II	CAT. C/ NIV. III	TOTAL
TITULAIRES	H	0	0	0	0
	F	0	0	0	0
NON TITULAIRES	H	1	9	32	42
	F	0	5	37	42
TOTAL		1	14	69	84

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil handicapé

Lecture : 5 agents non titulaires handicapés de sexe féminin ont été recrutés en niveau II au cours de l'année 2010

2.1.3.3 - Les acteurs du Plan Handicap

La réussite des actions de recrutement et l'accompagnement des agents recrutés se trouvent facilités par la mise en place d'un réseau d'acteurs. En outre, un correspondant ministériel a été désigné auprès du directeur des ressources humaines, pour assurer la coordination des actions en faveur du handicap au sein du ministère.

• Les correspondants « Handicap »

Depuis 1999, un réseau de correspondants locaux est chargé d'aider les chefs d'établissements dans leur démarche d'accueil. L'animation et le pilotage de ce réseau sont assurés par la DRH-MD, qui dispose à cet effet d'un correspondant handicap national et d'un ergonome, désignés en avril 2007. Les 66 correspondants « Handicap » participent à chaque niveau (central, régional et local) à la réalisation des engagements pris pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. Ils ont également un rôle d'impulsion en matière de recrutement et conseillent les chefs d'établissement sur les possibilités d'obtenir des fournitures ou des services auprès des entreprises adaptées et des établissements et services d'aide par le travail (secteur protégé).

En outre, les correspondants « Handicap » informent les intéressés des possibilités de recrutement au sein du ministère et assurent leur intégration durant la première année. Cet accompagnement permet un taux de titularisation élevé, de l'ordre de 85 % (119 titularisations).

• Le médecin de prévention

Tout travailleur handicapé recruté doit passer une visite médicale effectuée par le médecin de prévention, seul juge pour fixer la nature des examens que comporte sa surveillance médicale particulière. Le médecin de prévention est également le premier conseiller du chef d'établissement en matière d'adaptation du poste de travail.

2.2 - LES DÉPARTS

2.2.1 - Personnel militaire de carrière, sous contrat ou volontaire (hors gendarmerie)

2.2.1.1 - Ensemble des départs par catégorie et par armée

ARMÉE	DÉPARTS*				DÉCÈS	TOTAL	%
	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES			
TERRE**	764	2 859	14 034	719	98	18 474	68,5
MARINE***	258	1 848	826	405	32	3 369	12,5
AIR	297	2 394	1 317	158	29	4 195	15,5
SSA	228	313	0	78	9	628	2,3
SEA	9	16	124	0	0	149	0,6
DGA	148	-	-	0	2	150	0,6
TOTAL	1 704	7 430	16 301	1 360	170	26 965	100,0
%	6,3	27,6	60,5	5,0	0,6	100,0	

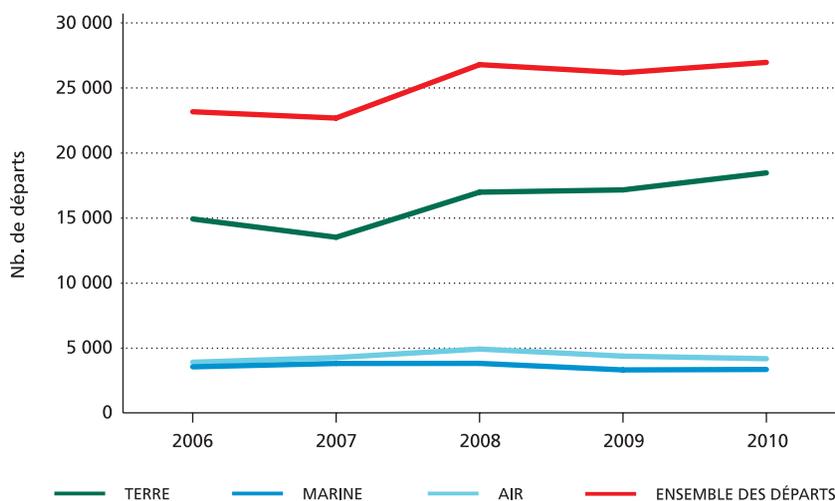
Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.
 Champ : personnel militaire de carrière ou sous-contrat ayant quitté les armées au cours de l'année 2010
 Lecture : 148 départs d'officiers de la DGA ont été enregistrés au cours de l'année 2010

* Hors décès.

** Y compris BSPP.

*** Y compris BMPM.

2.2.1.2 - Évolution des départs depuis 5 ans



Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.
 Champ : personnel militaire de carrière ou sous-contrat ayant quitté les armées au cours de l'année 2010

2.2.1.3 - Départs des militaires⁽⁷⁾ de carrière, sous contrat ou volontaire⁽⁸⁾ par catégorie, par ancienneté et par armée

	DURÉE DE SERVICE (ANNÉES)	TERRE	MARINE	AIR	SSA	SEA	DGA	TOTAL
OFFICIERS	[0-4[45	27	39	46	0	1	158
	[4-15[133	43	30	43	1	4	254
	[15-25[70	53	91	15	1	42	272
	[25 +	516	135	163	130	7	101	1 052
	TOTAL	764	258	323	234	9	148	1 736
SOUS-OFFICIERS	[0-4[78	25	155	60	1	-	319
	[4-15[879	319	353	75	1	-	1 627
	[15-25[853	943	670	127	9	-	2 602
	[25 +	1 049	561	1 216	68	5	-	2 899
	TOTAL	2 859	1 848	2 394	330	16	-	7 447
Mdr	[0-4[7 604	916	613	52	50	-	9 235
	[4-15[5 053	315	723	3	33	-	6 127
	[15-25[2 050	0	100	0	41	-	2 191
	[25 +	46	0	13	0	0	-	59
	TOTAL	14 753	1 231	1 449	55	124	-	17 612
TOTAL	18 376	3 337	4 166	619	149	148	26 795	

Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

Champ : personnel militaire de carrière ou sous-contrat ayant quitté les armées au cours de l'année 2010

Lecture : 1 départ d'officier de la DGA d'une durée de service entre 0 et 4 ans a été enregistré au cours de l'année 2010

(7) Hors décès.

(8) Les volontaires sont ventilés au sein de leur catégorie respective.

2.2.1.4 - Décès des militaires de carrière, sous contrat ou volontaire par catégorie et par armée

ARMÉE	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL
TERRE	10	40	48	98
MARINE	1	22	9	32
AIR	1	21	7	29
SSA	1	8	0	9
SEA	0	0	0	0
DGA	2	-	-	2
TOTAL	15	91	64	170

Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

Champ : personnel militaire de carrière ou sous-contrat décédé au cours de l'année 2010

Lecture : 2 officiers de la DGA sont décédés au cours de l'année 2010

2.2.2 - Personnel civil

2.2.2.1 - Départs définitifs du personnel titulaire par catégorie et par armée

	CAT. A	CAT. B	CAT. C	TOTAL
TERRE	31	86	243	360
MARINE	5	14	25	44
AIR	8	20	57	85
SSA	4	17	34	55
SEA	0	3	4	7
DGA	44	44	56	144
SGA	57	73	209	339
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	15	40	43	98
TOTAL	164	297	671	1 132
RAPPEL 2009	120	241	538	899
RAPPEL 2008	171	334	625	1 130

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire ayant quitté le ministère de la défense au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 31 départs de personnel titulaire de catégorie A ont été enregistrés dans l'armée de terre au cours de l'année 2010

* SID, APM, CGA, PIA.

2.2.2.2 - Départs définitifs du personnel titulaire par catégorie et circonstance

	CAT. A	CAT. B	CAT. C	TOTAL
RETRAITE	138	229	520	887
DÉCÈS	5	14	31	50
DÉMISSION ET ABANDON DE POSTE	5	30	87	122
RÉVOCATION	0	4	8	12
CONCOURS OU RECRUTEMENT HORS DÉFENSE	10	17	21	48
RADIATION DES CADRES*	6	3	4	13
TOTAL	164	297	671	1 132

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire ayant quitté le ministère de la défense au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 6 radiations des cadres ont été enregistrées parmi le personnel titulaire de catégorie A au cours de l'année 2010

* Article 99 de la LFR 1992 (cessation anticipée d'activité).

2.2.2.3 - Départs définitifs du personnel non titulaire par circonstance

CIRCONSTANCE	NOMBRE
FIN DE CONTRAT	247
RETRAITE	133
RADIATION DES CADRES	0
DÉCÈS	4
LICENCIEMENT	15
DÉMISSION ET ABANDON DE POSTE	97
- DONT DÉPART VOLONTAIRE*	8
TITULARISATION	119
CONCOURS	263
TOTAL	878

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil non titulaire ayant quitté le ministère de la défense au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 247 départs pour fin de contrat ont été enregistrés pour les non-titulaires

* donne droit à l'indemnité de départ volontaire dans le cadre des restructurations.

Personnel de la défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

2.2.2.4 - Départs définitifs du personnel ouvrier de l'État par circonstance

CIRCONSTANCE	NOMBRE
RETRAITE	1 117
- DONT CESSATION ANTICIPÉE D'ACTIVITÉ	113
DÉCÈS	39
DÉMISSION*	667
- DONT DÉPARTS VOLONTAIRES**	649
ABANDON DE POSTE	2
LICENCIEMENT	3
CONCOURS	0
TOTAL	1 828

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel ouvrier de l'État ayant quitté le ministère de la défense au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 1 117 ouvriers de l'État sont partis à la retraite en 2010

* 18 démissions (hors départs volontaires dans le cadre de restructurations) en 2010.

** donne droit à l'indemnité de départ volontaire dans le cadre des restructurations.

2.2.2.5 - Ensemble des départs définitifs du personnel civil

TITULAIRES	NON TITULAIRES	OE	TOTAL
1 132	878	1 828	3 838

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État ayant quitté le ministère de la défense au cours de l'année 2010, hors DGSE

Lecture : 1 132 départs de personnel titulaire ont été constatés au cours de l'année 2010

2.2.2.6 - Autres départs (temporaires) du personnel civil

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OE	TOTAL
DISPONIBILITÉ	172	CONGÉ SANS TRAITEMENT 29	CONGÉ SANS SALAIRE 83	284
CONGÉ DE LONGUE DURÉE	168	CONGÉ DE GRAVE MALADIE 8	CONGÉ DE LONGUE DURÉE 165	341
CIRCONSTANCES DE DÉPART	CONGÉ PARENTAL 144		6	11
	DÉTACHEMENT 589		0	-
	MISE À DISPOSITION 61		0	22
TOTAL	1 134	43	281	1 458

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Bilan des aides au départ et à la mobilité accordées aux personnels civils et militaires

En 2010, le plan d'accompagnement des restructurations (PAR) s'est traduit par une dépense de près de 219 M€. Ce montant a été financé sur les crédits de titre 2 destinés aux dépenses de personnel à l'exception de 11 M€ financés sur les crédits de fonctionnement.

Cela représente pour le ministère un effort à la hausse de 60 % par rapport à 2009, en matière d'indemnités de départ et d'aides à la mobilité ou à la reconversion.

Avant de présenter les mesures par population bénéficiaire (civils et militaires), il convient de souligner qu'elles constituent des outils précieux pour le dialogue entre l'employeur et l'agent concerné par une restructuration, et qu'elles sont indispensables à la réalisation des objectifs annuels fixés au ministère en ce qui concerne le volume de ses effectifs et les moyens qui lui sont accordés pour les rémunérer.

Le PAR civil

L'année 2010 a été marquée par l'accélération du déploiement des bases de défense qui, dans le cadre de la rationalisation du stationnement des unités, sont devenues les principales formations administratives du ministère et l'échelon local de la chaîne inter-armées des soutiens. Plus de 8 000 agents civils ont été concernés en 2010.

L'accompagnement social des intéressés s'est concrétisé par le versement de 741 indemnités de départ volontaire (IDV) ou d'aides à la mobilité pour un total de 91 M€, soit 41 M€ de plus qu'en 2009.

Le nombre d'IDV a été augmenté de 300 par rapport à la prévision initiale, pour faire face à la très forte demande des ouvriers de l'État au cours de l'année 2010, témoignant du souci du ministère de répondre aux aspirations de nombreux ouvriers à une seconde carrière professionnelle dans un autre cadre statutaire.

L'indemnisation de la mobilité a triplé avec le nombre de sites et d'entités restructurés. Elle a concerné 1 764 agents, pour une dépense de près de 39 M€ (+ 29 M€ par rapport à 2009). De fait, les distances géographiques de reclassement ont sensiblement augmenté, entraînant une revalorisation du coût moyen de l'indemnité. En effet, malgré les efforts déployés par le ministère pour reclasser les personnels restructurés dans les bassins d'emploi les plus proches, au sein du ministère voire en interministériel, les opportunités de reclassement de proximité s'amenuisent.

L'aide à la mobilité concerne aussi les conjoints des agents restructurés, souvent contraints de quitter une activité salariée en raison d'un déménagement. En 2010, 180 allocations ont été accordées à ce titre, pour un montant de plus d'1 M€.

Le PAR militaire

En 2010, les dépenses d'accompagnement social des restructurations en faveur des militaires ont été légèrement supérieures à 100 M€.

Elles ont permis d'accorder 1 320 pécules d'incitation à une seconde carrière, pour un coût total d'environ 90 M€ dont, pour la première fois cette année, un peu plus de 4 M€ au titre de la seconde fraction pour 138 pécules versés en 2009.

Comme en 2009, et aussi bien pour les officiers que pour les sous-officiers, l'âge moyen des bénéficiaires se situe entre 45 et 50 ans, et les grades les plus représentés sont respectivement les lieutenants-colonels et les adjudants-chefs.

Il est à noter que le coût moyen des pécules est resté stable. L'augmentation de l'enveloppe 2010 aura donc permis d'accroître le nombre de bénéficiaires dans les mêmes proportions (un tiers de plus environ).

2,6 M€ ont par ailleurs été dépensés pour le financement de l'indemnité de préparation à la reconversion des militaires, soit un montant plus élevé qu'en 2009 compte tenu, là aussi, d'un nombre de bénéficiaires qui est passé de 1 346 à 1 791.

En ce qui concerne les aides à la mobilité (compléments et suppléments forfaitaires de l'indemnité pour charges militaires d'une part et aides à la mobilité du conjoint d'autre part), les dépenses ont, en proportion, fortement augmenté, même si les montants restent modestes (respectivement 4,4 et 3,3 M€) et si 2009, année de mise en place du PAR, ne peut être une année de référence.

Enfin, l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint a, en 2010, entraîné un doublement des dépenses à hauteur de 3 M€.

2.3 - LE PASSAGE DE CONTRAT À CARRIÈRE POUR LES SOUS-OFFICIERS ET LES OFFICIERS

	ARMÉE	SOUS-OFFICIERS	OFFICIERS
TERRE		1 856	47
	H	1 571	38
	F	285	9
MARINE		924	6
	H	823	5
	F	101	1
AIR		767	22
	H	540	19
	F	227	3
GENDARMERIE		0	0
	H	0	0
	F	0	0
SSA		52	5
	H	13	4
	F	39	1
SEA		14	0
	H	12	0
	F	2	0
TOTAL		3 613	80
	H	2 959	66
	F	654	14

Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

Champ : personnel militaire sous contrat devenu de carrière au cours de l'année 2010

Lecture : 2 sous-officiers féminins du SEA sont passés de contrat à carrière au cours de l'année 2010

Personnel de la défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

2.4 - LES AVANCEMENTS

2.4.1 - Personnel militaire de carrière, sous contrat ou volontaire

ARMÉE	DE VOLONTAIRE À MdR	DE MdR* À SOUS-OFFICIER	DE SOUS-OFFICIER À OFFICIER	DE MdR* À OFFICIER	PROMOTION INTERNE VOLONTAIRE	PROMOTION INTERNE MdR	PROMOTION INTERNE SOUS-OFFICIER	PROMOTION INTERNE OFFICIER
TERRE	546	1 527	370	14	0	8 910	4 698	1 633
MARINE	195	887	116	0	304	2 005	2 547	1 155
AIR	24	81	98	0	224	1 637	2 464	1 286
GENDARMERIE**	0	0	2	0	146	0	205	27
SSA	0	0	10	0	76	0	224	622
SEA	0	13	2	0	0	63	39	44
DGA	0	0	0	0	0	0	0	171
TOTAL	765	2 508	598	14	750	12 615	10 177	4 938

Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

Champ : personnel militaire de carrière et sous contrat ayant connu une promotion (hors première affectation ou sortie d'école) au cours de l'année 2010

Lecture : 24 promotions de volontaire à MdR parmi le personnel de l'armée de l'air ont été constatés au cours de l'année 2010

* Lire "volontaire" au lieu de "MdR" pour la gendarmerie et le SSA.

** Ne sont pris en compte au titre de l'année 2010 que les effectifs militaires de la gendarmerie placés sous PMEA du ministère de la défense, dont, pour l'essentiel, les gendarmeries spécialisées.



SIRPA Marine

2.4.2 - Avancement du personnel civil titulaire par changement de corps ou de grade, hors promotion par concours

	CHANGEMENT DE CORPS	CHANGEMENT DE GRADE		TOTAL DES AVANCEMENTS	TOTAL DES CONDITIONNANTS	POURCENTAGE DES PROMUS
		EXAMEN PROFESSIONNEL	CHOIX			
À L'INTÉRIEUR DE LA CAT. A	-	43	113	156	1 770	8,8
H		23	90	113	1 250	
F		20	23	43	520	
DONNANT ACCÈS À LA CAT. A	83	-	-	83	4 820	1,7
H	54			54	2 074	
F	29			29	2 746	
À L'INTÉRIEUR DE LA CAT. B	-	154	588	742	7 187	10,3
H		59	361	420	3 836	
F		95	227	322	3 351	
DONNANT ACCÈS À LA CAT. B	295	-	-	295	18 886	1,6
H	68			68	5 669	
F	227			227	13 217	
À L'INTÉRIEUR DE LA CAT. C	-	-	1 114	1 114	9 062	12,3
H			369	369	2 158	
F			745	745	6 904	
TOTAL	378	197	1 815	2 390	41 725	5,7
H	122	82	820	1 024	14 987	
F	256	115	995	1 366	26 738	

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire ayant connu une promotion au cours de l'année 2010

Lecture : 745 promotions au choix d'agents titulaires féminins ont été enregistrés en catégorie C au cours de l'année 2010

Personnel de la défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

2.4.3 - Avancement du personnel ouvrier de l'État par catégorie

	APRÈS ESSAI	AU CHOIX	MESURES PARTICULIÈRES EN FAVEUR DES OUVRIERS ANCIENS	TOTAL
CHEFS D'ÉQUIPE	0	182	1	183
TECHNICIENS À STATUT OUVRIER	78	100	0	178
OUVRIERS (PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS)	877	979	37	1 893
TOTAL	955	1 261	38	2 254
RAPPEL 2009	1 778	1 290	0	2 468
RAPPEL 2008	1 338	1 102	0	2 440

Source : DRH/MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil ouvrier de l'État ayant connu une promotion au cours de l'année 2010

Lecture : 877 avancements après essai d'ouvriers ont été enregistrés au cours de l'année 2010

2.5 - LES MUTATIONS

2.5.1 - Le personnel militaire de carrière ou sous contrat par catégorie et par armée

2.5.1.1 - Mutations avec changement de résidence⁽⁸⁾

	ARMÉE	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL
TERRE	3 662	6 744	7 191	17 597	
MARINE	1 208	2 945	667	4 820	
AIR	1 448	3 841	889	6 178	
GENDARMERIE*	51	339	93	483	
SSA	404	384	2	790	
SEA	50	78	100	228	
DGA	315	-	-	315	
TOTAL	7 138	14 331	8 942	30 411	
RAPPEL 2009	7 185	17 739	9 534	34 458	
RAPPEL 2008	6 623	12 898	3 996	23 517	

Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

Champ : personnel militaire de carrière et sous contrat ayant connu un changement d'affectation avec changement de résidence au cours de l'année 2010

Lecture : 315 officiers de la DGA ont été mutés avec changement de résidence au cours de l'année 2010

* Ne sont pris en compte au titre de l'année 2010 que les effectifs militaires de la gendarmerie placés sous PME A du ministère de la défense, dont, pour l'essentiel, les gendarmeries spécialisées.

(8) Mutations ouvrant droit à une indemnité de changement de résidence.

2.5.1.2 - Mutations sans changement de résidence

ARMÉE	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL
TERRE	1 661	4 116	5 674	11 451
MARINE	2 140	8 750	5 362	16 252
AIR	2 266	4 048	1 685	7 999
GENDARMERIE*	29	242	38	309
SSA	149	310	3	462
SEA	3	0	3	6
DGA	137	-	-	137
TOTAL	6 385	17 466	12 765	36 616
RAPPEL 2009	6 420	18 749	13 257	38 426
RAPPEL 2008	6 627	27 591	16 634	50 852

Sources : direction du personnel et directions des ressources humaines des armées, directions et services.

Champ : personnel militaire de carrière et sous contrat ayant connu un changement d'affectation sans changement de résidence au cours de l'année 2010

Lecture : 137 officiers de la DGA ont été mutés sans changement de résidence au cours de l'année 2010

* Ne sont pris en compte au titre de l'année 2010 que les effectifs militaires de la gendarmerie placés sous PMEA du ministère de la défense, dont, pour l'essentiel, les gendarmeries spécialisées.

2.5.1.3 - Nombre total de mutations (hors gendarmerie)

	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL
2010	13 523	31 797	21 707	67 027
2009	13 605	36 488	22 791	72 884
2008	13 250	40 489	20 630	74 369

Personnel de la défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

2.5.2 - Mutations du personnel civil par statut et par catégorie

2.5.2.1 - Mutations avec changement de résidence⁽⁹⁾

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OUVRIERS DE L'ÉTAT	TOTAL
CAT. A/NIV. I	45	6		
CAT. B/NIV. II	165	4	131	
CAT. C/NIV. III	291	2		
TOTAL	501	12	131	644
RAPPEL 2009	308	3	68	379
RAPPEL 2008	303	2	77	382

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire, contractuel et ouvrier de l'État ayant connu un changement d'affectation avec changement de résidence en 2010

Lecture : 291 mutations avec changement de résidence de personnel de catégorie C ou de niveau III ont été enregistrées en 2010

2.5.2.2 - Mutations sans changement de résidence

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OUVRIERS DE L'ÉTAT	TOTAL
CAT. A/NIV. I	103	49		
CAT. B/NIV. II	246	10	220	
CAT. C/NIV. III	422	7		
TOTAL	771	66	220	1 057
RAPPEL 2009	607	33	131	771
RAPPEL 2008	546	40	346	932

Source : DRH-MD/SRHC/GMRHC

Champ : personnel civil titulaire, contractuel et ouvrier de l'État ayant connu un changement d'affectation avec changement de résidence en 2010

Lecture : 422 mutations sans changement de résidence de personnel de catégorie C ou de niveau III ont été enregistrées en 2010

2.5.2.3 - Nombre total de mutations

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OUVRIERS DE L'ÉTAT	TOTAL
2010	1 272	78	351	1 701
2009	915	36	199	1 150
2008	849	42	423	1 314

(9) Mutations ouvrant droit à une indemnité de changement de résidence.

2.6 - PERSONNEL MILITAIRE ET CIVIL CONCERNÉ PAR LES RESTRUCTURATIONS EN 2009

Les opérations de restructuration, mises en œuvre en application de la loi de programmation militaire 2009-2014, permettent d'adapter la structure et l'organisation des armées et de la DGA à leurs nouvelles missions et à leur nouveau format.

ARMÉE	ÉTABLISSEMENTS* DISSOUS			ÉTABLISSEMENTS* CRÉÉS, TRANSFÉRÉS OU RÉORGANISÉS				TOTAL ÉTABLISSEMENTS* RESTRUCTURÉS	TOTAL EFFECTIFS CONCERNÉS	
	Nbre	EFFECTIFS CONCERNÉS		Nbre CRÉÉS	NOMBRE TRANSFÉRÉS OU RÉORGANISÉS	EFFECTIFS CONCERNÉS			MILITAIRES	CIVILS
		MILITAIRES	CIVILS			MILITAIRES	CIVILS			
TERRE	20	4 169	400	6	47	7 031	3 155	73	11 200	3 555
MARINE	0	0	0	0	2	58	96	2	58	96
AIR	2	2 008	239	0	4	397	82	6	2 405	321
SSA	8	35	5	14	6	383	92	28	418	97
SEA	14	59	80	0	1	1	3	15	60	83
DGA	14	1	113	0	17	72	935	31	73	1 048
SGA	37	38	365	7	14	75	1 169	58	113	1 534
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS**	29	185	117	18	158	4 498	2 834	205	4 683	2 951
TOTAL	124	6 495	1 319	45	249	12 515	8 366	418	19 010	9 685

Source : SGA/DAR

Champ : ensemble du personnel et des établissements du ministère de la défense ayant connu une restructuration en 2010
Lecture : 29 établissements ont été dissous dans les autres services ministériels en 2010

* Régiments, bases aériennes, unités élémentaires, détachements, états-majors, centres techniques, directions régionales, etc.

** Et unités relevant de l'EMA.